

Comité des usagers 2025



Réseau de Chaleur d'Arcueil-Gentilly

9 décembre 2025

Mairie d'Arcueil – Salle du Conseil



Ordre du jour

Mot du président du comité des usagers

1. Présentation du comité des usagers et des acteurs de la concession
2. Présentation du réseau de chaleur ArGéo
3. Chiffres clés 2024 du réseau ArGéo
4. Tarification du réseau d'ArGéo
5. Temps d'échanges





Intervention de M. Frédéric Sitbon

Président du Comité des Usagers
Vice-Président du Sipperec

Pourquoi un comité des usagers ?

Comité des usagers : pourquoi ?

- Favoriser le dialogue entre toutes les parties prenantes.
- Donner la parole aux usagers (copropriétaires, locataires, occupants).
- Créer un espace neutre d'échanges et de retours.

Intérêts pour les villes et le Sipperec

- Assurer la transmission des informations « abonné → usager »
- Expliquer simplement : travaux, primaire/secondaire, délais d'intervention
- Clarifier la facturation (charges, TVA)
- Evaluer l'efficacité des actions et identifier les améliorations

Inform

Écouter

Améliorer



Intervention de M. Christian Métairie

Membre du comité des usagers et du comité de suivi
Maire d'Arcueil



Intervention de M. Fatah Aggoune

Membre du comité des usagers et du comité de suivi
Maire de Gentilly

PARTIE 1

Présentation du comité des usagers et des acteurs de la concession

Présentation des acteurs de la concession

Les acteurs à l'initiative de la mise en place du comité des usagers



Villes d’Arcueil et de Gentilly : à l’initiative du projet, les deux villes ont transféré leur compétence « Développement des énergies renouvelables - Réseau de chaleur » au Sipperec



Sipperec : Syndicat intercommunal d’énergie renouvelable et autorité concédante du réseau de chaleur, a réalisé l’étude de faisabilité à la demande des deux villes et a délégué la construction, le financement et l’exploitation du réseau de chaleur à ArGéo.

Le Sipperec est accompagné pour le suivi et le contrôle du réseau de chaleur par le bureau d’études MANERGY TERRITOIRES.



ArGéo : société dédiée créée pour le projet, filiale du groupe ENGIE, délégataire pour la construction, le financement, l’exploitation et la commercialisation du réseau



L’ADEME et la **Région Île-de-France** subventionnent une partie des investissements pour le réseau de chaleur.



Présentation du comité des usagers

La gouvernance du comité des usagers

- Il est composé de la manière suivante :
 - 2 élus de chacune des 2 villes, 2 élus du Sipperec et 1 représentant d'ArGéo

Ville d'Arcueil	<u>Représentant titulaire</u> : M. Christian Métairie, Maire d'Arcueil
	<u>Représentante suppléante</u> : Mme Hélène Peccolo, 1 ^{ère} adjointe déléguée à l'action sociale et la mobilité durable
Ville de Gentilly	<u>Représentante titulaire</u> : Mme Marie Jay, 1 ^{ère} adjointe déléguée aux relations avec le territoire
	<u>Représentant suppléant</u> : M. Fatah Aggoune, Maire de Gentilly
Sipperec	<u>Représentant titulaire</u> : M. Frédéric Sitbon, Vice-Président du Sipperec
	<u>Représentant suppléant</u> : M. Samuel Besnard, Vice-Président du Sipperec
Réseau ArGéo	<u>Représentant titulaire</u> : M. Grégoire Wintrebert, Directeur Général du réseau ArGéo

- Les représentants des usagers et les abonnés du réseau ArGéo
- Des agents des villes d'Arcueil, de Gentilly et du Sipperec

Le Sipperec : autorité concédante

- Article L1210-1 du CCP : « Une autorité concédante est une entité qui confie l'exécution de travaux ou la gestion d'un service à un ou plusieurs opérations économiques dans le cadre d'un contrat de concession. »

1^{er} producteur d'énergie renouvelable public local d'Ile-de-France

- Précurseur de la relance de la géothermie profonde en Ile-de-France, il accompagne les collectivités dans la mise en œuvre de réseaux de chaleur à base de chaleur renouvelable

6

réseaux de chaleur géothermiques en exploitation répartis sur 18 communes

2

réseaux de chaleur en construction

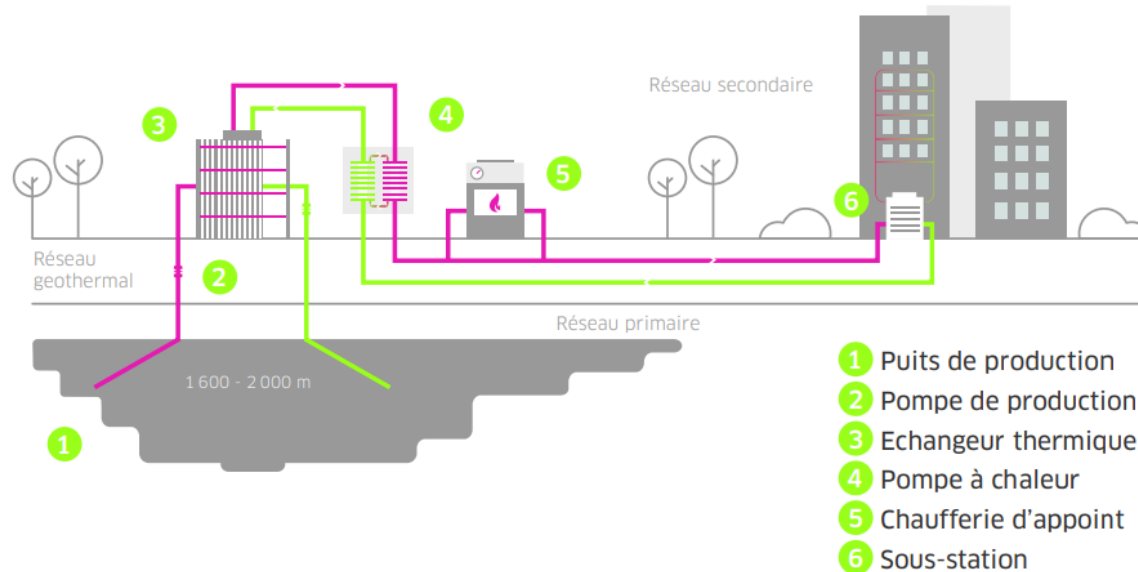
~ 100 000 équivalents logements raccordés

PARTIE 2

Présentation générale du réseau d'ArGéo

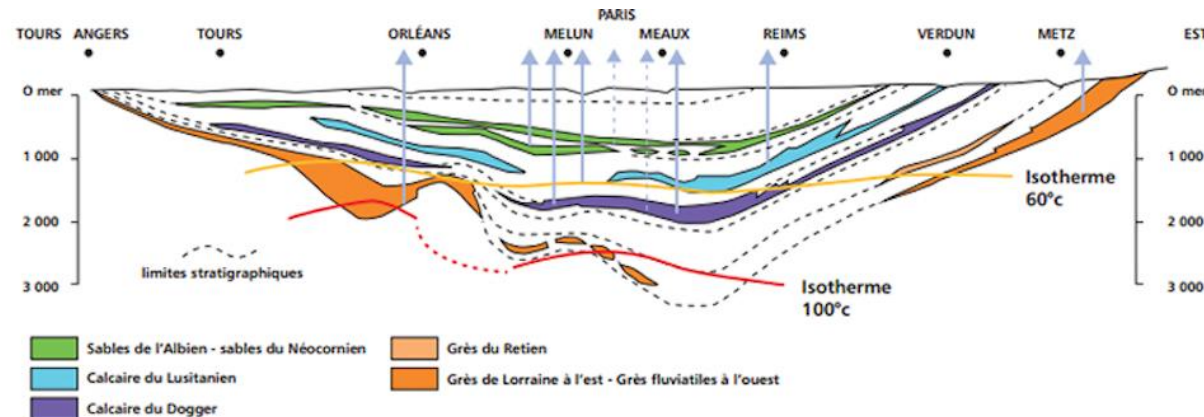
Présentation du réseau ArGéo

Principe d'un réseau de chaleur



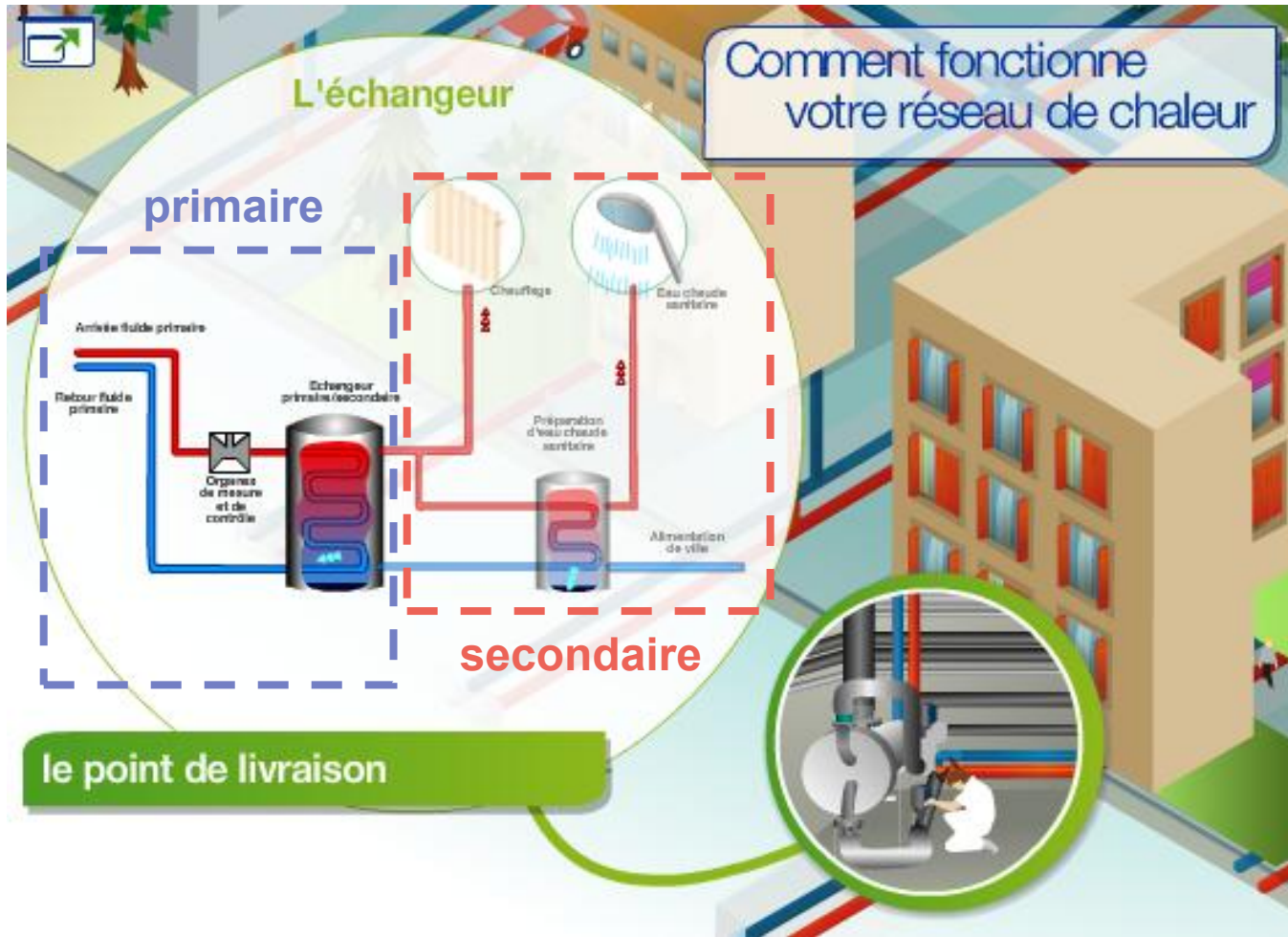
La géothermie

- Un premier forage puise l'eau **dans la nappe du Dogger** à une température de **62°C** et l'envoie **vers la centrale de géothermie**.
- Les calories contenues dans l'eau géothermale permettent de réchauffer l'eau du réseau de chaleur via **des échangeurs thermiques**.
- L'eau de la géothermie refroidie est ensuite réinjectée dans la nappe. Il n'y a **pas de mélange des eaux**.



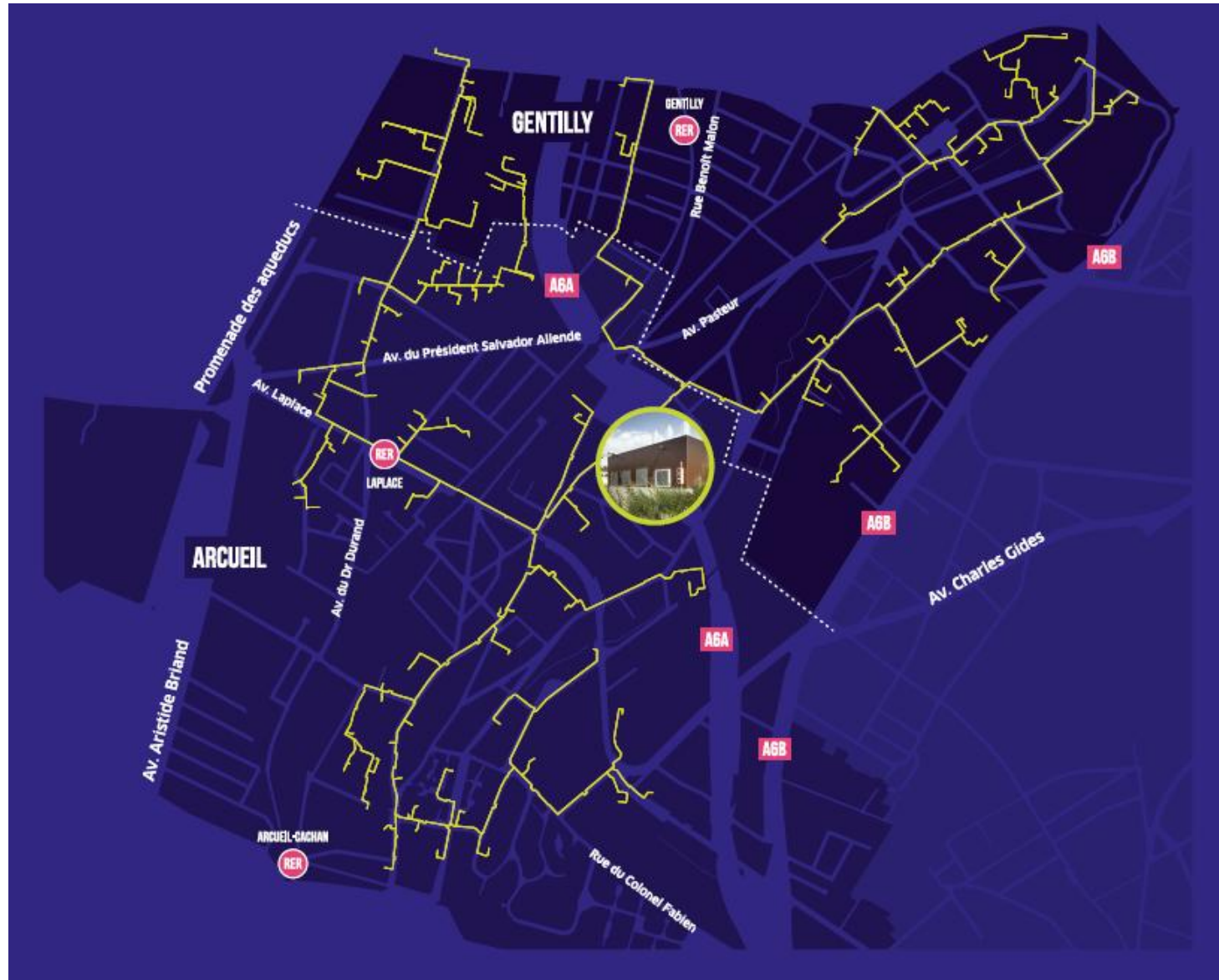
Présentation du réseau d'ArGéo

La sous-station : limite entre le circuit **primaire** (géré par ArGéo) et le circuit **secondaire** (géré par vous)



- La sous-station de votre bâtiment est alimentée **par l'eau du réseau de chaleur** (réseau primaire).
- L'eau du réseau de chaleur réchauffe un **circuit interne à votre bâtiment** (réseau secondaire) via un ou plusieurs **échangeurs thermiques**.
- Un **système de régulation** permanent permet de ne prélever sur le réseau de chaleur que la quantité nécessaire à vos besoins en chauffage et eau chaude sanitaire.

Présentation du réseau d'ArGéo



Programme immobilier HINES
59 avenue Vladimir Ilitch Lénine
Discussion en cours

Résidence DOMINIS
71 avenue Vladimir Ilitch Lénine
Discussion en cours

**Programme 4-9 bis
Rue d'Arcueil**
Discussion en cours

Résidence INL St Eloi
12-22 Rue St Eloi
Raccordement acté en 2026

Résidence 41 Lénine
41 avenue Vladimir Ilitch Lénine
Raccordement acté 2026

Programme immobilier Laplace
40 / 42 Avenue Laplace
Mise en service - 16/12/2024

Programme INL Raspail
111 Avenue Raspail
Discussion en cours

BATI PARIS
14-18 rue du Moulin de la Roche
Discussion en cours

Centrale géothermique ArGéo

Programme immobilier Diagonale
39-45 rue de la division du général Leclerc
Raccordement acté en 2026

GS Jean Macé
12 rue Fernand Forest
Raccordement acté en 2026

Programme immobilier SEFRICOME
22 Avenue Raspail
Raccordement acté en 2026

Légende :
 - Mise en service 2024 / 2025
 - Signés 2025
 - Principaux prospects identifiés

Présentation du réseau d'ArGéo

L'équipe ArGéo



PARTIE 3

Chiffres-clés 2024 du réseau ArGéo

Présentation du réseau d'ArGéo

Quelques chiffres clés pour l'année 2024

Energie vendue



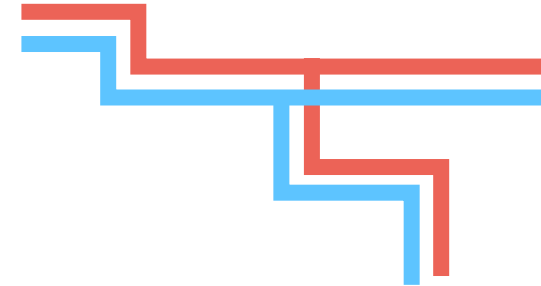
62,1 GWh

Taux EnR



78 %

Longueur du réseau



19,2 km

	2022	2023	2024
Energie vendue	60,1 GWh	61,7 GWh	62,1 GWh
Taux EnR	81 %	78 %	78 %
Longueur du réseau	18,995 km	19,103 km	19,207 km

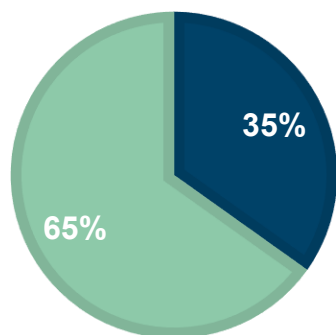
Présentation du réseau d'ArGéo

Dispositifs d'aide sur le réseau de chaleur d'ArGéo

- Le fonds « Chèques Chaleur »
 - Dispositif d'aides à destination **des foyers en situation de précarité énergétique**
 - Enveloppe globale de 52 000 € pour l'année 2025, répartie à part égale sur les deux villes et redistribuée par les CCAS des villes.

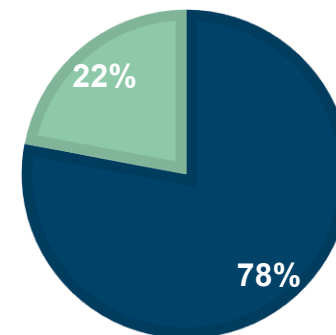
ARCUEIL (AU 01/12/2025)

■ Montant consommé par CCAS ■ Montant restant



GENTILLY (AU 01/12/2025)

■ Montant consommé par CCAS ■ Montant restant

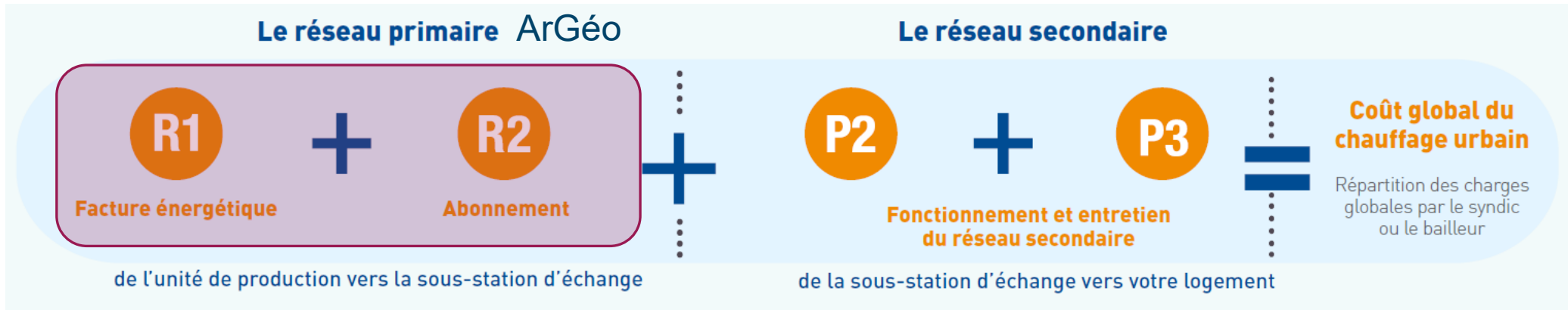


PARTIE 4

Tarification du réseau ArGéo

Tarification du réseau d'ArGéo

Facturation



- En raison d'une production de chaleur à plus de 50% d'origine renouvelable, **ArGéo bénéficie d'une TVA à taux réduit (5,5%)** sur l'ensemble de sa facture, le gaz naturel étant quant à lui assujetti à une TVA à 20%.
- Si les installations de géothermie ont un coût à leur établissement, la source de chaleur existe naturellement dans le sous-sol (Dogger).
- Son prix est donc moins soumis aux fluctuations des marchés des énergies fossiles et aux aléas géopolitiques.

Tarification du réseau d'ArGéo

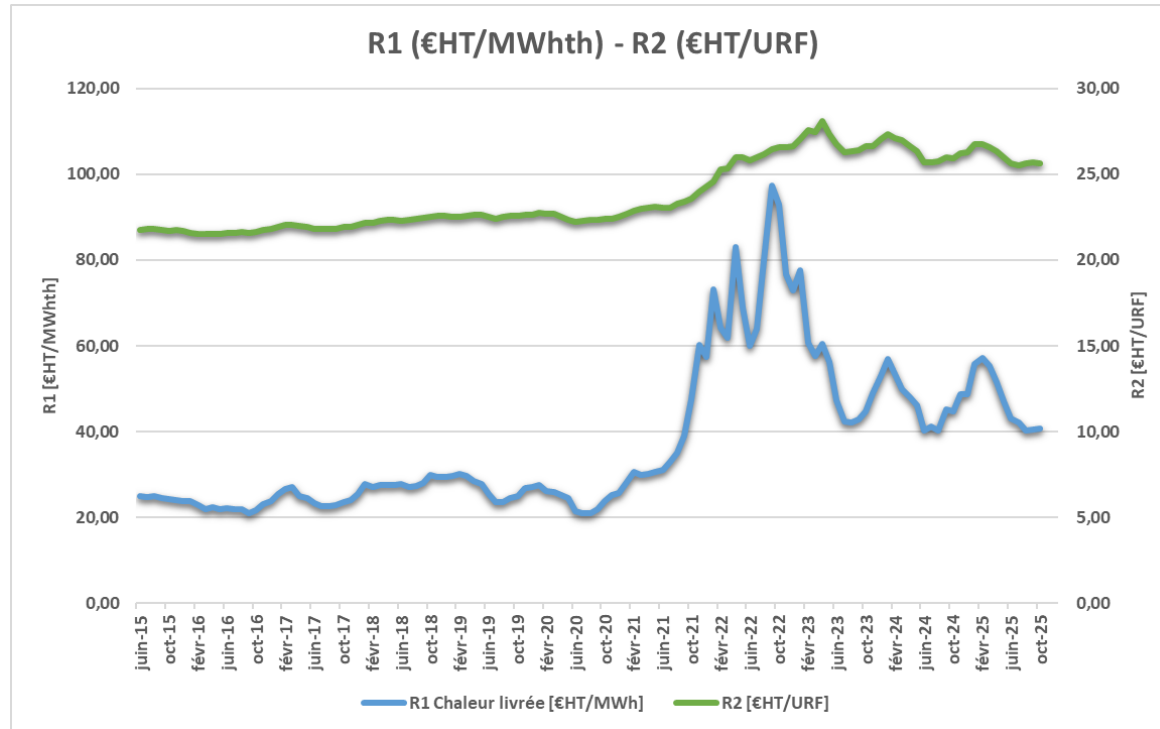
Composantes de la facture

- R1 : Part proportionnelle liée aux consommations d'énergie calorifique par les abonnés (chauffage et/ou ECS)
- R2 : Part fixe liée aux abonnements en lien avec les puissances souscrites par les abonnés
 - R21 : Coût des prestations de conduite, de petit entretien, les frais fixes administratifs nécessaires à l'exécution
 - R22 : Coût des frais de financement et amortissement du programme de travaux de premier établissement
 - R22sub : Répercussion des aides perçues par l'ADEME et la région IDF (tarif négatif)
 - R23 : Coût du renouvellement des installations et du gros entretien

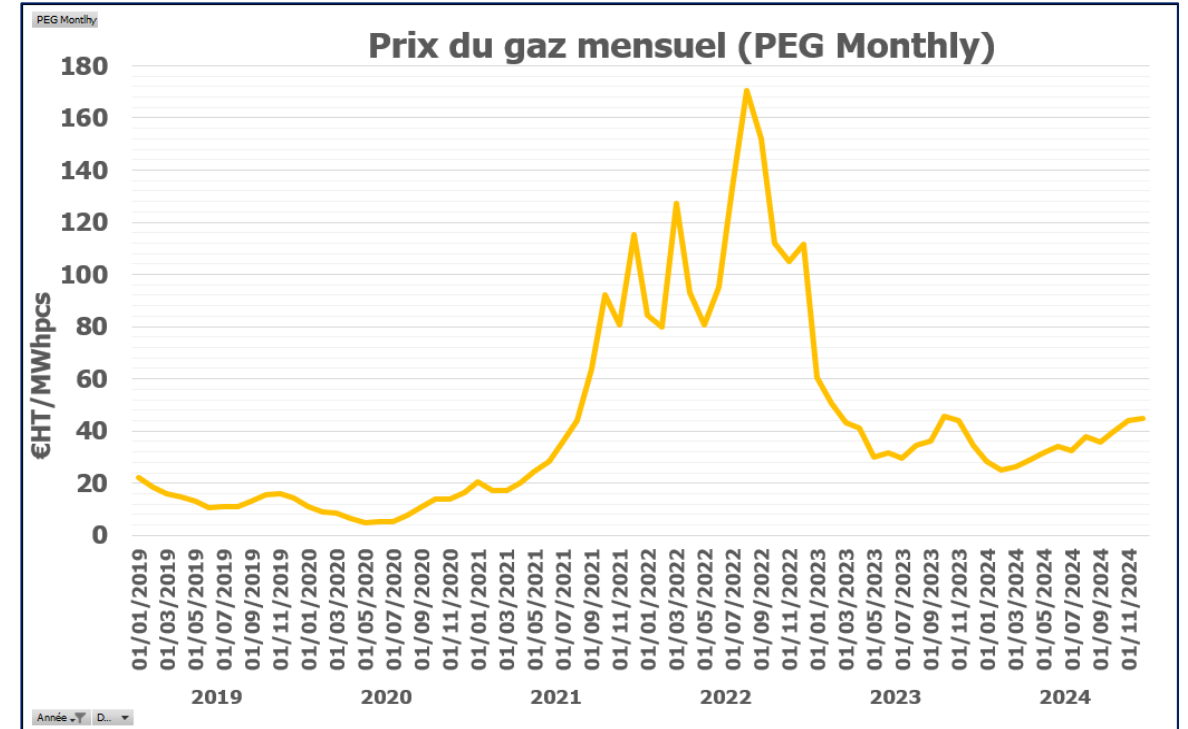
Désignation	Répartition	Répartition particulière	Unité de Facturation	Prix unitaire HT
période du 01/10/2025 au 31/10/2025 R21 ABONNEMENT	1/12		URF	17,07
période du 01/10/2025 au 31/10/2025 R22 ABONNEMENT	1/12		URF	11,50
période du 01/10/2025 au 31/10/2025 R22sub ABONNEMENT	1/12		URF	-4,84
période du 01/10/2025 au 31/10/2025 R23 ABONNEMENT	1/12		URF	1,91
période du 01/07/2025 au 01/11/2025 R1 CHAUFFAGE Avenant n° 2				40,80
période du 01/10/2025 au 01/11/2025 R1 ECS Avenant n° 2			MWh	40,80

Tarification du réseau d'ArGéo

Evolution de la facturation



Le terme Abonnement (R2) est stable, ce qui protège les usagers des hausses des énergies fossiles.



L'utilisateur de la géothermie est moins impacté par la hausse du prix du gaz.

Tarification du réseau d'ArGéo

Evolution estimative de la fiscalité gaz et électricité

Fiscalité de l'électricité et du gaz (2023–2027)

Energie	Poste	2023	2024	2025	2026	2027	2028	Remarques
Electricité	Accise (ex-CSPE) - €/MWh	0,5	20,5	≈ 25	≈ 25	≈ 25	≈ 25	Forte hausse depuis 2024, dépend du segment de consommation. Défini dans les PLF.
	TVA sur abonnement	5,50%	5,50%	20%	20%	20%	20%	Exception : réseaux de chaleur >50% EnR&R (ex : ArGéo)
Gaz naturel	Accise (ex-TICGN) - €/MWh	8,37	16,37	15,43	15,43	15,43	15,43	Définie dans les PLF
	TVA sur abonnement	5,50%	5,50%	20%	20%	20%	20%	Exception : réseaux >50% EnR&R (ex : ArGéo)
	CPB : Certificats de Production Biométhane - €/MWh	–	–	–	≈ +0,5	≈ +2	≈ +4	Valeur définitive connue fin 2025/début 2026
	Nouveau système ETS2 (quotas CO ₂) - €/MWh	–	–	–	–	≈ +10	≈ +10	Extension à tous les producteurs/vendeurs de carburant/combustible en 2027
Synthèse		- Augmentation forte et continue de la fiscalité sur les énergies carbonées : volonté publique d'encourager la transition vers des solutions moins carbonées. - Situation plus favorable pour les réseaux de chaleur EnR&R : moins soumis aux taxes car leur part d'énergie renouvelable réduit l'assiette taxable.						

PARTIE 5

Temps d'échange et communication

rezomee.fr/argeo



App Rezomee



Téléchargez l'app Rezomee :
L'actualité dans votre poche !



Comité des usagers 2025
Réseau de chaleur Arcueil-Gentilly



Justin NAVANESAN – Ingénieur Chaleur Renouvelable – SIPPAREC – jnavanesan@sipperec.fr
Pierre LAIGROZ – Responsable de Département – ENGIE – pierre.laigroz@engie.com